

Heures limites de réception pour la clientèle entreprises (personne morale)

Livraison à partir de l'e-banking.

Canal	Code monnaie ISO	Heures limites de réception ¹⁾			
		Paiements individuels	Paiements groupés	Paiements express ²⁾	Ind. ³⁾ Statut Clientèle privée
Paiements en Suisse					
	CHF	14.00 V	12.00 V	16.00 V	12.00 V
	EUR	14.00 V	12.00 V	16.00 V	12.00 V
Paiements SEPA					
Membre SEPA	EUR	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Paiements non SEPA					
Au sein de l'Europe	EUR	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Paiements à l'étranger					
République tchèque	CZK	14.00 V-1	12.00 V-1	15.00 V-1	12.00 V
Danemark	DKK	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Angleterre	GBP	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Hongrie	HUF	14.00 V-1	12.00 V-1	15.00 V-1	12.00 V
Norvège	NOK	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Suède	SEK	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Australie	AUD	14.00 V-1	12.00 V-1	15.00 V-1	12.00 V-1
Canada	CAD	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Hong Kong	HKD	14.00 V-1	12.00 V-1	15.00 V-1	12.00 V-1
Japon	JPY	14.00 V-2	12.00 V-2	15.00 V-2	12.00 V-2
Nouvelle-Zélande	NZD	14.00 V-1	12.00 V-1	15.00 V-1	12.00 V-1
Singapour	SGD	14.00 V-2	12.00 V-2	15.00 V-2	12.00 V-2
Thaïlande	THB	14.00 V-1	12.00 V-1	15.00 V-1	12.00 V-1
Turquie	TRY	14.00 V-1	12.00 V-1	15.00 V-1	12.00 V-1
Etats-Unis	USD	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Afrique du Sud	ZAR	14.00 V-1	12.00 V-1	15.00 V-1	12.00 V-2
Roumanie	RON	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Mexique	MEX	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Pologne	POL	14.00 V	12.00 V	15.00 V	12.00 V
Autres pays ⁴⁾					
Varie selon le pays destinataire. Doit être clarifié au cas par cas.					

1) C'est l'heure à laquelle un ordre de paiement doit être enregistré avec une exécution le même jour. Les ordres reçus après l'heure limite sont exécutés le premier jour ouvrable bancaire possible. Les jours précédant les jours fériés, l'heure limite peut être antérieure. Toutes les heures sont indiquées en CET (heure d'Europe centrale). La date d'exécution figurant dans l'ordre de paiement détermine le début du traitement chez Raiffeisen. «V» correspond à la date de valeur souhaitée (transmission de l'ordre). Raiffeisen n'a toutefois aucune influence sur la comptabilisation de l'entrée de paiement du compte chez le bénéficiaire final. Exemple : pour qu'un paiement individuel en AUD avec une date de valeur «V» soit transmis à l'établissement financier du bénéficiaire, l'ordre de paiement individuel doit être passé 1 jour ouvrable bancaire avant la date de valeur «V» avant 14h00. (date d'exécution V-1). L'ordre de paiement est débité de V-1 et transmis avec la date de valeur «V» souhaitée.

2) Il est possible de prolonger l'heure limite de réception des paiements individuels par un paiement express. Ces paiements express sont assortis d'un supplément de prix.

3) Paiements individuels. Ind. = indépendants gérés avec le statut Clientèle privée chez Raiffeisen.

4) Pas d'affirmation générale possible – veuillez contacter le Centre de service Clientèle entreprises via un ticket ou par téléphone au 084 0848 847 222.

Heures limites de réception pour la clientèle entreprises (personne morale)

Livraison à partir de Raiffeisen Business Banking / EBICS / Swift.

Canal	Raiffeisen Business Banking / EBICS / Swift	Code monnaie ISO	Heures limites de réception ¹⁾	
			Paiements individuels	Paiements groupés
Paiements en Suisse				
		CHF	15.00 V	15.00 V
		EUR	15.00 V	15.00 V
Paiements SEPA				
Membre SEPA		EUR	15.00 V	15.00 V
Paiements non SEPA				
Au sein de l'Europe		EUR	15.00 V	15.00 V
Paiements à l'étranger				
République tchèque		CZK	15.00 V-1	15.00 V-1
Danemark		DKK	15.00 V	15.00 V
Angleterre		GBP	15.00 V	15.00 V
Hongrie		HUF	15.00 V-1	15.00 V-1
Norvège		NOK	15.00 V	15.00 V
Suède		SEK	15.00 V	15.00 V
Australie		AUD	15.00 V-1	15.00 V-1
Canada		CAD	15.00 V	15.00 V
Hong Kong		HKD	15.00 V-1	15.00 V-1
Japon		JPY	15.00 V-2	15.00 V-2
Nouvelle-Zélande		NZD	15.00 V-1	15.00 V-1
Singapour		SGD	15.00 V-2	15.00 V-2
Thaïlande		THB	15.00 V-1	15.00 V-1
Turquie		TRY	15.00 V-1	15.00 V-1
Etats-Unis		USD	15.00 V	15.00 V
Afrique du Sud		ZAR	15.00 V-1	15.00 V-1
Roumanie		RON	15.00 V	15.00 V
Mexique		MEX	15.00 V	15.00 V
Pologne		POL	15.00 V	15.00 V
Autres pays ²⁾				
Varie selon le pays destinataire. Doit être clarifié au cas par cas.				

1) C'est l'heure à laquelle un ordre de paiement doit être enregistré avec une exécution le même jour. Les ordres reçus après l'heure limite sont exécutés le premier jour ouvrable bancaire possible. Les jours précédant les jours fériés, l'heure limite peut être antérieure. Toutes les heures sont indiquées en CET (heure d'Europe centrale). La date d'exécution figurant dans l'ordre de paiement détermine le début du traitement chez Raiffeisen. «V» correspond à la date de valeur souhaitée (transmission de l'ordre). Raiffeisen n'a toutefois aucune influence sur la comptabilisation de l'entrée de paiement du compte chez le bénéficiaire final. Exemple : pour qu'un paiement individuel en AUD avec une date de valeur «V» soit transmis à l'établissement financier du bénéficiaire, l'ordre de paiement individuel doit être passé 1 jour ouvrable bancaire avant la date de valeur «V» avant 15h00. (date d'exécution V-1). L'ordre de paiement est débité de V-1 et transmis avec la date de valeur «V» souhaitée.

2) Pas d'affirmation générale possible – veuillez contacter le Centre de service Clientèle entreprises via un ticket ou par téléphone au 084 0848 847 222.

Heures limites de réception pour la clientèle privée

Livraison à partir de l'e-banking.

E-Banking	Code monnaie ISO	Paiements	Paiements express ²⁾
Paiements en Suisse			
	CHF	12.00	16.00
	EUR	12.00	16.00
Paiements SEPA			
Membre SEPA	EUR	12.00	15.00
Paiements non SEPA			
Au sein de l'Europe	EUR	12.00	15.00
Paiements à l'étranger			
République tchèque	CZK	12.00	15.00
Danemark	DKK	12.00	15.00
Angleterre	GBP	12.00	15.00
Hongrie	HUF	12.00	15.00
Norvège	NOK	12.00	15.00
Suède	SEK	12.00	15.00
Australie	AUD	12.00	15.00
Canada	CAD	12.00	15.00
Hong Kong	HKD	12.00	15.00
Japon	JPY	12.00	15.00
Nouvelle-Zélande	NZD	12.00	15.00
Singapour	SGD	12.00	15.00
Thaïlande	THB	12.00	15.00
Turquie	TRY	12.00	15.00
Etats-Unis	USD	12.00	15.00
Afrique du Sud	ZAR	12.00	15.00
Roumanie	RON	12.00	15.00
Mexique	MEX	12.00	15.00
Pologne	POL	12.00	15.00
Autres pays³⁾			
Varie selon le pays destinataire. Doit être clarifié au cas par cas.			

1) C'est l'heure à laquelle un ordre de paiement doit être enregistré avec une exécution le même jour. Les ordres reçus après l'heure limite sont exécutés le premier jour ouvrable bancaire possible. Les jours précédant les jours fériés, l'heure limite peut être antérieure. Toutes les heures sont indiquées en CET (heure d'Europe centrale). La date d'exécution figurant dans l'ordre de paiement détermine le début du traitement chez Raiffeisen. La date d'exécution correspond à la date de valeur souhaitée (transmission de l'ordre). Raiffeisen n'a toutefois aucune influence sur la comptabilisation de l'entrée de paiement du compte chez le bénéficiaire final.

2) Il est possible de prolonger l'heure limite de réception des paiements individuels par un paiement express. Ces paiements express sont assortis d'un supplément de prix.

3) Pas d'affirmation générale possible – veuillez contacter le Centre de service Clientèle entreprises via un ticket ou par téléphone au 084 0848 847 222.

Heures limites de réception dans ACS

Canal	Code monnaie ISO	Heures limites de réception ¹⁾		
		Clientèle privée	Clientèle entreprises	Paiements express ²⁾
ACS				
Paiements en Suisse SIC/euroSIC³				
	CHF/EUR	12.00	12.00	16.00
Paiements Banques SIC /euroSIC				
	CHF/EUR	17.00	17.00	17.00
Paiements internes à RCH				
	CHF/EUR	12.00	12.00	16.00
Paiements SEPA				
Membre SEPA	EUR	12.00	14.00	15.00
Paiements non SEPA				
Au sein de l'Europe	EUR	12.00	14.00	15.00
Paiements à l'étranger				
République tchèque	CZK	12.00	14.00	15.00
Danemark	DKK	12.00	14.00	15.00
Angleterre	GBP	12.00	14.00	15.00
Hongrie	HUF	12.00	14.00	15.00
Norvège	NOK	12.00	14.00	15.00
Suède	SEK	12.00	14.00	15.00
Australie	AUD	12.00	14.00	15.00
Canada	CAD	12.00	14.00	15.00
Hong Kong	HKD	12.00	14.00	15.00
Japon	JPY	12.00	14.00	15.00
Nouvelle-Zélande	NZD	12.00	14.00	15.00
Singapour	SGD	12.00	14.00	15.00
Thaïlande	THB	12.00	14.00	15.00
Turquie	TRY	12.00	14.00	15.00
Etats-Unis	USD	12.00	14.00	15.00
Afrique du Sud	ZAR	12.00	14.00	15.00
Roumanie	RON	12.00	14.00	15.00
Mexique	MEX	12.00	14.00	15.00
Pologne	POL	12.00	14.00	15.00
Autres pays ⁴⁾				
Varie selon le pays destinataire. Doit être clarifié au cas par cas.				

1) C'est l'heure à laquelle un ordre de paiement doit être enregistré avec une exécution le même jour. Les ordres reçus après l'heure limite sont exécutés le premier jour ouvrable bancaire possible. Les jours précédant les jours fériés, l'heure limite peut être antérieure. Toutes les heures sont indiquées en CET (heure d'Europe centrale). La date d'exécution figurant dans l'ordre de paiement détermine le début du traitement chez Raiffeisen. La date d'exécution correspond à la date de valeur souhaitée (transmission de l'ordre). Raiffeisen n'a toutefois aucune influence sur la comptabilisation de l'entrée de paiement du compte chez le bénéficiaire final.

2) Il est possible de prolonger l'heure limite de réception des paiements individuels par un paiement express. Ces paiements express sont assortis d'un supplément de prix.

3) Est valable pour les paiements numérisés, saisie directe dans ACS et LSV et pour les paiements en CHF / EUR vers la Principauté du Liechtenstein.

4) Pas d'affirmation générale possible – veuillez contacter le Centre de service Clientèle entreprises via un ticket ou par téléphone au 084 0848 847 222.